



Rouergue, Languedoc et Roussillon



EDITORIAL

par l'abbé Louis-Marie Berthe

Une nouvelle formule pour une nouvelle année

Avec la nouvelle présentation de ce bulletin, aux couleurs rouge et or (ou noir et blanc pour les photocopies...) des régions de la Rouergue, du Languedoc et du Roussillon, vous en découvrirez aussi la nouvelle formule. Les diverses rubriques offriront un bulletin plus varié, plus facile à lire, et dans lequel chacun pourra trouver de quoi nourrir sa foi, alimenter sa prière ou stimuler sa vie chrétienne. Coïncidence ou pas ? Il se trouve que cette nouvelle formule lance une année paroissiale, marquée par quelques nouveautés, qu'il faut ici signaler. Les voici.

À Fabrègues, c'est enfin chose faite ! Nous avons accueilli deux religieuses, dominicaines enseignantes de la congrégation de Fanjeaux, qui rouvrent ce mois-ci, sur le terrain du prieuré, les classes de maternelle et de primaire du Cours Saint-Dominique-Savio, et nous apportent de surcroît les bienfaits de leur présence religieuse. Honneur et grâces soient rendus au bon saint Joseph qui, touché par les instantes prières de certains d'entre vous, a veillé paternellement sur ce projet. C'est une bonne graine qui a été semée ; à chacun d'entre vous de contribuer à ce qu'elle puisse devenir un grand arbre !

Le départ de l'abbé Quigley et l'arrivée de l'abbé Héry offrent l'occasion de répartir différemment, et plus équitablement, notamment au regard de la vie de communauté, les ministères sur Perpignan et Narbonne. Tout en conservant la direction de l'école Notre-Dame-du-Mont-Carmel de Perpignan, l'abbé Scarcella assumera donc désormais la charge de l'église de Narbonne, tandis que l'abbé Héry prendra en main la chapelle du Christ-Roi, de quoi offrir aux perpignanais une double présence sacerdotale, synonyme d'une plus grande disponibilité.

Enfin, notre communauté de l'Aveyron s'étoffant peu à peu avec la venue de nouveaux fidèles découvrant la foi prêchée et vécue dans la fidélité à la Tradition de l'Eglise, elle sera désormais desservie tous les dimanches du côté de Rodez. Il ne nous reste donc plus qu'à trouver un lieu de culte, digne de la sainte messe, pour y établir le centre de notre apostolat.

Puissent notre prieuré et toutes les chapelles qui en dépendent, offrir aux âmes de bonne volonté un havre de prière et de paix, et être un phare dans la tempête, qui secoue plus que jamais l'Eglise catholique et la société.



Le mot du fondateur

« Quand les gens peuvent, quand les grands-parents peuvent dire aussi : ah ! de notre temps il y avait un saint prêtre, on a connu un saint prêtre... C'est le signe du Bon Dieu. Et c'est vrai, ils ont parfaitement raison, parfaitement raison. Les religieux, les religieuses, tous ces signes qu'on pouvait voir dans les villes, ces religieux, ces religieuses en habit dans les hôpitaux, dans les cliniques, partout, soignant les pauvres, allant dans les maisons, remplaçant les mères de famille pendant leur travail, enfin toute cette générosité, ce dévouement sans borne, sans limite, cette manifestation de la charité de l'Eglise ».

Mgr Lefebvre

L'éducation : famille, Eglise ou Etat ?

L'actualité « sanitaire » estivale aura permis, entre autres choses, de faire passer sans trop de difficultés la loi « confortant les principes de la République », définitivement adoptée le 23 juillet dernier. Rappelons simplement ici en deux mots que ce texte supprime notamment dès septembre 2022 la possibilité pour les parents de réaliser l'instruction de leurs enfants à domicile et encadre encore plus étroitement les écoles hors-contrats.

C'est pour nous l'occasion, en cette rentrée scolaire, de nous pencher sur les principes catholiques qui régissent cette question. Nous suivrons ici Pie XI qui, dans son encyclique *Divini illius magistri* (1929), a admirablement exposé la vraie doctrine dans cette



matière.

D'abord, qui a le droit d'éduquer (donc d'instruire, puisque l'éducation implique l'instruction) un enfant ? Une réaction épidermique à la loi de juillet pourrait nous faire dire : « La famille seulement » ! Mais l'épiderme n'est pas souvent de bon conseil. De fait la doctrine catholique répond : la famille, l'Eglise et la société civile. Ces trois institutions, voulues par Dieu, ont chacune leur rôle à jouer. Qu'en est-il alors de la famille vis-à-vis de l'Etat ? Pie XI précise que la famille « a une priorité de nature, et par suite une priorité de droit, par rapport à la société civile ». Puis il ajoute que la famille « n'a pas en elle-même tous les moyens nécessaires pour atteindre sa perfection propre », tandis que la société civile « a en elle tous les moyens nécessaires à sa fin propre, qui est le bien commun temporel. Elle a donc sous cet aspect, c'est-à-dire par rapport au bien commun, la prééminence sur la famille, qui trouve précisément dans la société civile la

perfection temporelle qui lui convient ». Pour le dire plus simplement, la famille a donc besoin de la société civile pour amener les enfants à la perfection de leur développement. Cela se comprend facilement : sauf exception, ce n'est pas en famille par exemple qu'on apprend son métier. On pourrait résumer ainsi : la famille forme l'enfant ; l'Eglise forme le chrétien ; l'Etat forme le citoyen. Cela amène Pie XI à formuler en une phrase le parfait équilibre de la doctrine catholique sur la question : « l'éducation qui s'adresse à l'homme tout entier, comme individu et comme être social, dans l'ordre de la nature et dans celui de la grâce, appartient à ces trois sociétés nécessaires, dans une mesure proportionnée et correspondante, selon le plan actuel de la Providence établi par Dieu, à la coordination de leurs fins respectives. »

Au fond il n'y a pas d'égalité entre ces trois institutions dans leur mission d'éducation, mais une juste coordination, qui respecte un ordre de priorité : « la mission éducatrice appartient avant tout, surtout, et en premier lieu, à l'Eglise et à la famille (...) de droit naturel et divin, donc inévitablement sans dérogation et sans remplacements possibles. » L'Etat a le devoir de protéger ce droit, et ne peut aucunement l'abroger. Il peut certes exiger la connaissance des devoirs civiques, une certaine culture intellectuelle, morale et physique... mais dans de justes limites.

Si donc l'Etat en vient à porter atteinte à ce droit que le pape qualifie d'inviolable, que faire ? Faisant siennes les paroles de Léon XIII, Pie XI écrit : « Les parents doivent employer toutes leurs forces et une persévérante énergie à repousser tout genre d'injustice en cet ordre de choses, à faire reconnaître, d'une manière absolue, le droit qu'ils ont d'élever leurs enfants chrétiennement, comme c'est leur devoir, et le droit surtout de les refuser à ces écoles dans lesquelles il y a péril qu'ils ne boivent le funeste poison de l'impiété ».

Quant aux atteintes aux droits des écoles catholiques (ce qui est un volet de la nouvelle loi), Pie XI déclare que là où la liberté des écoles catholiques « est empêchée ou contrecarrée de différentes manières, les catholiques ne s'emploieront jamais assez, fût-ce au prix des plus grands sacrifices, à soutenir et à défendre leurs écoles ».

Paroles qui, à près d'un siècle de distance, résonnent aujourd'hui encore avec une actualité étonnante.

Au sujet des villes !

Comme le montre un article du journal Ouest-France, de nombreuses mairies dans un souci d'attractivité soignent la sécurité, les commerces ou encore les transports de leur ville. Faisons court ! Certaines cités bibliques méritent les dernières places de ce classement à commencer par celle voulue par Caïn, Hénoch, du nom de son fils (Gen 4, 17). Conséquence gravissime de l'ambiance délétère de ce bourg et des suivants, ses descendants furent engloutis par le déluge ! Notre exemple suivant, situé au pays de Sennaar, obtient lui aussi un mauvais score. C'est en effet dans ses murs que les hommes décidèrent d'y construire une tour, Babel « dont le sommet soit dans le ciel... » qui vit leur dispersion et non leur gloire. Sodome et Gomorrhe ne méritent pas plus notre visite, tant leurs noms sont synonymes de dépravation (Gen 18, 20). Une pluie de feu et de soufre s'abattit sur elles ! Passons notre chemin pour nous rendre à Jéricho mais sans nous y arrêter car ses murs refusèrent le passage au peuple élu qui cherchait sous la direction de Josué à pénétrer en Terre Sainte. Ses remparts s'effondrèrent et, nous dit la Bible, tout, y

compris les animaux, fut livré à l'anathème par le tranchant de l'épée. Ninive, ville du nord de la Mésopotamie, n'est pas non plus engageante malgré une adduction d'eau remarquable : « Lève-toi, dit le Seigneur à Jonas (...) leur méchanceté est montée jusqu'à moi ». (Jonas 1, 2). Ninive, en 612, nonobstant les 12 kms de ses remparts, tombe sous les coups des Mèdes. Babylone, au sud de Bagdad, pourrait nous tenter mais l'affliction sourd de ses murs : « Nous étions assis et nous pleurions en nous souvenant de Sion » (Ps 137). Jérusalem, alors ? Non aussi, car suite à son refus de reconnaître le Messie, une ruine prochaine la menace. Luc 23, 28 : « Filles de Jérusalem ne pleurez pas sur moi, mais sur vous-mêmes et sur vos enfants... » Donc des villes terribles que V. Hugo résume ainsi dans *Conscience* : « Défense à Dieu d'entrer dans la ville ». Un espoir subsiste que saint Jean a prophétisé. La Jérusalem céleste qui descend du Ciel, resplendissante de la gloire de Dieu...



COMPRENDRE LA LITURGIE

par l'abbé Lionel Méry

« Le principal instrument de la Tradition »

La Liturgie, c'est l'ensemble des cérémonies de l'Eglise : la messe, l'office, les processions, les sacrements, les bénédictions. Pour chacune de ces choses il y a depuis très longtemps un livre : le missel, le bréviaire, le rituel, le pontifical, etc.

Le principe, c'est que la **Liturgie est l'école très certaine et très pratique de la vie chrétienne**. Elle contient la foi, la morale, la piété, la charité. Celui qui participe à une cérémonie accomplit les actes de toutes ces choses ; il s'en nourrit comme à la source.

Prenons un exemple très simple : la liturgie de l'Eglise règle que l'on doit faire une genuflection en accédant au sanctuaire, où réside le Saint-Sacrement. S'il n'y a pas le Saint Sacrement, on fait un simple inclination. En appliquant ce rite, nous nous unissons à la foi de l'Eglise, qui nous instruit en même temps. Il y a un très vieil axiome qui exprime cela : « la loi de la prière est la loi de la foi ». *Lex orandi lex credendi*.

C'est pourquoi la liturgie ne s'invente pas. Les

cérémonies chrétiennes sont nécessairement anciennes, traditionnelles, et apostoliques. C'est un héritage que chaque génération d'évêques et de fidèles reçoit avec vénération, et transmet avec recommandation, comme la foi elle-même.

Le titre de cette note est une citation de Dom Guéranger, fondateur de Solesmes : « *La Liturgie est la règle inviolable de la Foi, le principal instrument de la Tradition* ». « *Pour preuve, l'empressement des hérétiques de tous les siècles à l'altérer, à la modifier, à la reconstruire sous mille formes favorables à leurs erreurs.* » (*Institutions Liturgiques*, vol IV p.399). Il donne des exemples. Arius change le « Gloire au Père » traditionnel en « Gloire au Père, par le Fils, dans le Saint Esprit » (ce qui n'est pas directement hérétique d'ailleurs, mais qui permet d'éviter la formule clairement catholique).

Mais citons encore Dom Guéranger : « *La liturgie donne la science pratique de la partie la plus élevée de la morale chrétienne* ». *Op. cit.* vol II p 634.

Vous l'avez compris : cherchons à nous inspirer de la saine liturgie (la vraie) comme le meilleur moment de nous imprégner de l'esprit chrétien. À suivre...

C'était un 12 septembre...

Savez-vous d'où vient la fête du « Saint Nom de Marie » le 12 septembre ? Quoiqu'elle tombe un dimanche cette année (passant donc derrière le XVI^{ème} dimanche après la Pentecôte), il est bon de se rappeler l'histoire de cette fête et la puissance de ce nom.

En 1683, une armée d'environ 300 000 Turcs vint



mettre le siège devant Vienne, menaçant la chrétienté tout entière. Le pape Innocent XI espérait reformer une ligue de princes catholiques, mais ne trouva que le soutien du roi de Pologne, Jean III Sobieski.

Convaincu par le Père capucin Marc d'Aviano de se mettre en route sans tarder, Sobieski partit le 15 août et parvint près de Vienne le 10 septembre. Le dimanche 12 septembre, le roi servit la messe au capucin et prit la tête de l'armée catholique. Les Ottomans furent battus et Vienne délivrée. Innocent XI institua la fête du saint Nom de Marie en mémoire de cette glorieuse victoire que

l'on commémore parfois sans le savoir en dégustant un croissant ou un cappuccino.

Si maintenant l'on se demande pourquoi une fête en l'honneur du nom, il faut comprendre que le nom désigne la personne elle-même. Le nom n'est pas une simple étiquette, mais indique l'essence de l'être. Fêter le nom de Marie, c'est donc tout simplement fêter la Mère de Dieu elle-même, sous le titre simple et précis de son nom. Dans la Sainte Ecriture, il est patent que Dieu accorde une grande importance au nom : plusieurs fois, c'est Dieu lui-même qui impose un nom ou qui change le nom d'une personne : « Tu es Simon, fils de Jona, tu t'appelleras Cephass (c'est-à-dire Pierre) » Jn 1, 42.

À n'en pas douter, Dieu a voulu que la Mère du Fils incarné s'appelle Marie, et il attache une grâce particulière à l'invocation de ce nom béni. Si, dans l'ordre du mal, l'invocation d'un démon produit efficacement des effets néfastes, à combien plus forte raison l'invocation du nom de Marie ne sera-t-il pas une source de bénédictions pour ses enfants ? On entrevoit par-là l'abondante source de grâces, que constitue le chapelet, qui nous fait répéter tant de fois : « Je vous salue MARIE... »

LES TRÉSORS DE NOTRE RÉGION

par le frère Pascal

Notre-Dame-des-Tables

Les vacanciers aiment découvrir les vestiges de nos cités, il serait donc bien dommage de négliger ceux qui illuminent l'histoire des montpelliérains à commencer par l'une des plus émouvante, sise sur l'actuelle place Jean Jaurès, la basilique Notre-Dame-des-Tables dont on retrouve la trace dès le X^{ème} siècle. L'appellation surprend, si l'on a oublié qu'en ces temps lointains, en ces lieux, les commerçants changeaient leurs monnaies sur des tables... En 1129, le seigneur Guilhem VI, revenant de Terre Sainte offre une Vierge Noire connue sous le nom de « Magestat Antique ». Soixante ans plus tard, sa fête est instituée au 31 août. Ainsi chaque été, on peut imaginer l'évêque, ses prêtres, ses fidèles et de pieuses foules avec une ferveur renouvelée, invoquer la Mère de Dieu particulièrement généreuse en ces lieux ! Une ville avec un sanctuaire idéalement situé ne pouvait qu'attirer les nombreux pèlerins qui se rendaient à Saint Jacques de Compostelle ou à Rome. L'église vit aussi sur son parvis, ou non loin de là, les consuls de la ville prêter leur serment ! Les guerres de religion, puis la Révolution en 1794, mutilèrent gravement l'édifice. Aussi de cette église embellie au XIV^{ème} siècle, il ne reste que la crypte

dont il ne faut pas avoir peur car des restes humains datant de l'épidémie de peste de 1730, reposent recouverts, comme on le faisait à cette époque, de leur couverture de chaux vive. A ces péripéties historiques, il faut ajouter la construction d'une Halle au début du XIX^{ème} siècle qui semble enfouir ce noble passé. Fin de l'histoire ? Pas pour les autorités religieuses soucieuses du bien spirituel de leurs fils car l'ancienne chapelle d'un collège tenu par les jésuites recevra le titre d'église paroissiale Notre-Dame-des-Tables en 1802, puis le pape Pie XII l'érigera en basilique le 11 octobre 1939. Evidemment le mobilier religieux est particulièrement soigné : retenons les trois cloches que leur emplacement isole des visites. La plus ancienne pesant 420 kg date de 1933, la seconde fondue en 1985, pèse une tonne et la dernière encore plus lourde, 1,7 tonne date de 1946. Ensuite l'orgue dont Cambacérés, personnage clé du premier Empire, veilla à l'acquisition. La crypte sera-t-elle un jour accessible à nouveau ? Les catholiques, heureux de redécouvrir la piété mariale de leur ville, le souhaitent certainement.



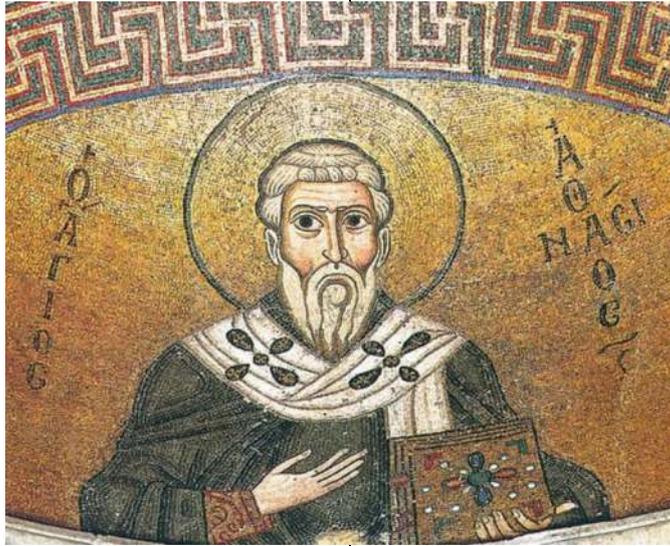
L'infatigable Athanase

L'Histoire de l'Église n'a jamais ressemblé, loin s'en faut, à un long fleuve tranquille. Son titre de « militante », l'Église d'ici-bas le mérite à chaque époque.

Dès les premiers siècles de son existence, l'Église est aux prises avec une hérésie de grande envergure. Hérésie qui avait pour père un prêtre : Arius. Sa figure avait de quoi séduire les chrétiens fervents. Ce vieillard de soixante ans, d'aspect vénérable et de mœurs ascétiques, avait de vrais talents pour convaincre. Saint Épiphane a laissé de lui ce portrait peu flatteur, mais révélateur d'une personnalité charismatique : « C'était un homme de haute stature, d'aspect mortifié, composant son extérieur comme un serpent rusé, capable de s'emparer des cœurs sans malice par la fourberie de ses dehors. Car le personnage portait toujours un demi-manteau et une tunique courte sans manches ; il parlait avec douceur, séduisant les âmes et les flattant ».

Que dit précisément Arius à partir de 312 ? Le Fils est inférieur au Père et non pas consubstantiel à lui ; il est créé et subordonné à lui. Jésus-Christ, pour Arius, n'est donc pas Dieu. Les fidèles du quartier de la Baukalis s'émeuvent, puis toute la ville d'Alexandrie s'échauffe, et c'est finalement le monde chrétien qui s'embrase.

Arius va malheureusement faire preuve d'une habileté redoutable pour propager ses idées. Quoiqu'expulsé d'Alexandrie en 321, son premier souci est de s'assurer le soutien du haut clergé : il se place sous la protection d'Eusèbe de Nicomédie, personnage influent dans l'Église comme dans la société, proche de l'empereur Constantin. Celui-ci, qui s'était déjà attaqué au schisme donatiste quelques années plus tôt en Afrique, prend très à cœur son rôle d'arbitre. Il convoque donc le Concile de Nicée, suivant le conseil d'Ossius de Cordoue, pour le mois de mai 325. Les débats sont vifs, et la tentation d'une conciliation sur une formule vague plane un moment sur l'assemblée. Mais finalement la doctrine catholique est affirmée : le Fils est proclamé consubstantiel (*homoousios*) au Père. D'après saint Athanase, sur les 318 évêques présents, cinq



seulement refusent l'*homoousios*. Cependant Arius ne cesse d'intriguer et son appui impérial s'accroîtra notamment sous Constance II, nouvel empereur d'Orient en 337. Il gagne alors toujours plus d'évêques à son parti.

Ajoutons qu'Arius ne se contente pas de hauts personnages : il rédige la *Thalie* pour influencer les milieux intellectuels, et diffuse des cantiques imprégnés de sa doctrine auprès du peuple chrétien. Tant et si bien que l'arianisme semble devoir triompher définitivement.

Fort heureusement, la Providence de Dieu n'abandonne pas l'Église, pas plus hier qu'aujourd'hui.

Arius trouva donc sur sa route un opposant de taille : le nouvel évêque d'Alexandrie, Athanase, qui n'était encore que diacre en 325. Loin de se cantonner à un type d'action, Athanase va faire pièce à la stratégie d'Arius sur tous les fronts : il ramène les évêques à la foi de Nicée, se ménage des appuis impériaux lorsque c'est possible, diffuse pour le peuple des écrits simples et clairs contre l'arianisme, visite les moines d'Égypte et obtient notamment le soutien de saint Antoine. Exemple intéressant : pour balayer les derniers restes d'un schisme local, il nomme évêques plusieurs anciens partisans du schisme de Méléce de Lycopolis, repentis de leurs erreurs. A force de labeur et de prière, l'unité en Égypte sera telle qu'Athanase pourra écrire en 349 : « Pas un des cent évêques d'Égypte ne m'accuse, pas un prêtre ne m'adresse de reproches, pas un laïc ne s'élève contre moi. »

L'action de l'évêque d'Alexandrie est donc multiforme, remarquablement adaptée au terrain et aux attaques incessantes que ses opposants suscitent. Même lorsqu'il est exilé, Athanase ne cesse pas de combattre et sera bientôt rejoint par saint Hilaire de Poitiers (surnommé « l'Athanase de l'Occident »).

Sans l'action décisive d'Athanase en Orient, et d'Hilaire en Occident, le triomphe d'Arius aurait été probable. Avec eux, au contraire, l'arianisme finit par s'éteindre. Ainsi Dieu ménage-t-il, à toutes les époques mêmes les plus troublées, des hommes de foi qui maintiennent à flot la barque de l'Église.

Petit homme, grande âme

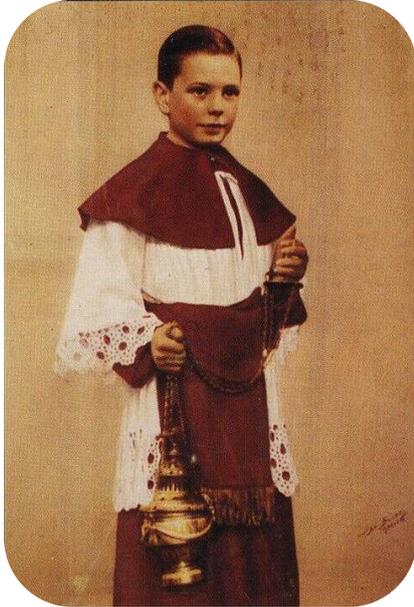
Herman Wijns

Si vous avez l'occasion de visiter le cimetière de Merksem en Belgique une tombe retiendra sans doute votre attention. Couverte de fleurs et d'ex-voto (plusieurs milliers), une odeur de sainteté émane d'elle et réchauffe l'âme pieuse attardée à réciter une prière à ses pieds.

Un enfant y fut déposé à la fin du mois de mai 1941. A ses funérailles, le curé a pu dire ses paroles révélatrices : « un enfant meurt à Merksem et toute la cité suspend ses activités. »

Cet enfant de dix ans mourut des suites d'une chute lors d'un jeu avec ses amis. D'extérieur avenant et gai, simple et joueur, en quelques années il conquiert le cœur des habitants et celui des Frères de la Charité en particulier. Ceux-là accueillirent le jeune garçon dans leur école. Ils s'aperçurent vite de sa très bonne volonté. D'intelligence ordinaire, il bénéficiait d'une mémoire fidèle qui lui a permis de connaître par cœur les prières et les rites de la Messe avant ses neuf ans !

La Messe et la sainte communion, en effet, formaient les deux piliers de sa vie spirituelle. Il avait à peine six ans quand il reçut Jésus pour la première fois le 14 juillet 1937. Le soir il demanda à sa mère qui quittait sa chambre s'il pourrait aller communier le lendemain matin... A neuf ans, son père prit les devants et lui demanda : « Tu veux toujours devenir serviteur ? Oui, papa, d'abord serviteur de Messe puis prêtre. » Un jour le curé paria avec son vicaire que le jeune serviteur n'était pas aussi doué que le vicaire le disait. Attention un fin cigare était en jeu ! L'épreuve commença pour le garçon : « Tu connais bien le Missel dit-on ; tu veux me passer le troisième dimanche de Carême ». Deux ou trois tours de ses petites mains dans les grandes pages : « voici monsieur le doyen. Regardez. » Même chose pour le deuxième dimanche de l'Avent et pour la préparation de la Messe de Requiem. Un dimanche il avait servi les Messes de 6h, 7h et 8h30. Il attendait celle de 10h30. Un



père le voyant attendre lui demanda « Mais pourquoi tiens-tu tellement à servir la Messe ? Saisissant les deux mains du religieux, les yeux dans les yeux, il dit lentement : « Parce que une seule bonne Messe suffit pour aller au Ciel. ». Cette profondeur de vue s'est traduite dans un héroïsme de vie. Les talons purulents à cause de ses mauvaises chaussures, il continua d'aller à la Messe à pied et dans la neige. Il chutait régulièrement mais se relevait toujours afin d'aller servir comme il s'y était engagé auprès de son père.

Privilegié de Dieu, il passa par la grande épreuve de la maladie. Hélé par ses amis, il les rejoignit sur le toit d'un appentis où ils commencèrent à jouer. Le jeu tourna mal puisqu'il tomba et passa à travers un toit de verre. Artère de la jambe sectionnée, sa situation ne fit qu'empirer pour finalement le conduire en Paradis. Dans ce qui semblait être un délire de fièvre, on pouvait l'entendre réciter des bribes de l'ordinaire de la Messe...

Après sa mort, le commissaire de police de Merksem voulut avoir le chapelet de l'enfant. Ce chapelet avait une histoire. Un jour que l'enfant cheminait seul vers l'église en récitant le rosaire, il tomba et perdit son chapelet. Beaucoup de recherche n'y firent rien. Alors il se rappela que la police récupérait les objets perdus, aussi courut-il voir le fameux commissaire pour lui conter son aventure. Ce dernier n'avait pas de chapelet aux objets trouvés mais le soir il passa chez les parents du garçon et lui fit cadeau d'un magnifique chapelet en argent dans un bel étui. Profondément remué par la visite du gosse, il voulut avoir son chapelet après sa mort... Passés quelques mois, le commissaire eut une syncope et mourut quelque temps après. Entre les deux, il reçut les derniers sacrements, et le prêtre qui l'assista déclara : « Vraiment une confession aussi édifiante est plutôt rare ».

« Parce que une seule bonne Messe suffit pour aller au Ciel »

Herman Wijns



Juillet voit notre communauté se disperser au gré des projets des uns et des autres : famille, retraite et délasserment sont souvent évoqués, comme le fait d'ailleurs la majorité de nos concitoyens. En ce qui concerne plus particulièrement l'abbé Quigley et le frère Pascal, ils partirent s'occuper d'un centre de vacances non loin de la



Rochelle. Une cinquantaine d'enfants, entre 10 et 15 ans, les y attendait d'ailleurs de pied ferme ! Heureusement de jeunes animateurs, notamment ceux de notre région, les aidèrent avec dévouement. À eux donc les joies de la mer, des découvertes autour de la corderie royale de Royan ou plus simplement celles des randonnées pédestres. Evidemment Notre Seigneur



ne fut pas oublié !

Malgré tout, le prieuré ne pas dans une léthargie, certes Les prêtres confessent, deux célébrés, de même que des funérailles aussi et un baptême. iront à Font-Romeu pour y célébrer la sainte messe aux nombreux vacanciers qui manifestement ont fait un bon choix comme nous le prouve cette image.



sombre évidemment estivale, mais fatale ! mariages seront fiançailles, des De même les prêtres

Les curieux auront noté en ce mois de juillet la nouvelle présence des religieuses de Fanjeaux qui vont et viennent de Fanjeaux à Fabrègues, de Fabrègues à Fanjeaux pour préparer la rentrée de l'école. Dans le parc, leur tenue noire et blanc ne passe pas inaperçue...

Dimanche 1^{er} août. Nos fidèles témoignent leur reconnaissance à l'abbé Quigley sur le départ pour de nouvelles aventures, vers un nouveau champ d'apostolat. Après avoir chanté la messe dominicale, il retrouva les paroissiens autour d'un apéritif et bien sûr de jolis cadeaux: un surplis, des livres ou encore un jeu de boules : souvenir sans doute des jeux collectifs organisés pour vous lors de certaines journées paroissiales mémorables... Cher monsieur l'abbé, au plaisir de vous revoir, donc ! Kenavo, pourrait vous dire votre successeur, l'abbé Héry, qui pose d'ailleurs ses valises vendredi 13 août.



Il arrive fort d'une longue expérience passée notamment à Tours. Pour ce nantais, le généreux soleil, les grillons et l'accent risquent fort de le surprendre. Et je n'aborde pas la question des violentes mais rares pluies de nos régions, par crainte de l'affoler car il est habitué aux pluies bretonnes qui, il faut le savoir et je peux témoigner, ne mouillent pas ou si peu...

Le 15 août, nos différentes chapelles ont su honorer dignement l'Assomption de la Vierge Marie. Tout d'abord, à Fabrègues, dans le parc relativement ombragé, les fidèles ont suivi un magnifique brancard décoré de fleurs blanches et bleues à l'alliage subtile. À Narbonne, nos paroissiens qui pour la première fois accueillait l'abbé Héry, ont supplié la Sainte Vierge dans une procession autour de leur église. Quant à nos amis aveyronnais, leur région champêtre si particulièrement verdoyante offrait un parfait écrin à leurs dévotions d'ailleurs soutenues par une statue élégamment parée. Bien sûr, un pique-nique fut proposé et servi à l'ombre... Un peu comme à Narbonne où la fraîcheur des murs médiévaux protégea les convives de la chaleur estivale.



La semaine suivante, l'abbé Scarcella et le frère suivirent leur retraite spirituelle annuelle. Le prieur et l'abbé Héry, pour assurer une présence sacerdotale ininterrompue au prieuré, se rendront, au retour de leurs confrères, à Ecône pour le même pieux motif.

Les oiseaux migrateurs



L'un est fils du soleil mais aussi un amateur ardent du rugby quand l'autre est fils du crachin nantais et les forêts profondes lui sont familières. L'un et l'autre doivent beaucoup au scoutisme et d'ailleurs ils ont su lui rendre avec talent. L'un est prêtre depuis 8 ans ; l'autre exerce son ministère sacerdotal depuis 35 ans. L'un, l'abbé Denis Quigley, quitte notre prieuré fabréguois pour Bordeaux quand le second, l'abbé Lionel Héry, délaisse celui de Tours qu'il dirigeait depuis 18 ans pour nous rejoindre ! À l'un, nous disons un grand merci pour les 5 années de sa généreuse présence ; quant au prêtre arrivant, nous lui souhaitons la bienvenue. Que leurs nouveaux apostolats soient fructueux et féconds ! C'est le sens - bien sûr - de nos prières.



Ouverture du Cours Saint-Dominique-Savio

(classes maternelles et primaires)

Deux sœurs dominicaines enseignantes, de la congrégation de Fanjeaux, sont venues s'installer cet été sur le terrain du prieuré de Fabrègues. Désormais prêtes pour accueillir, à la rentrée de septembre, les nouveaux élèves.

Un enseignement d'excellence,
une éducation chrétienne épanouissante,
dans un cadre de vie idéal

Courriel: saintdominiquesavio@scholae-fanjeaux.org

Tél : 06 75 69 59 42



Prieuré Saint-François-de-Sales de la Fraternité Saint-Pie X

1, rue Neuve-des-Horts

34 690 Fabrègues

09 81 28 28 05 - 34p.fabregues@fsspfx.fr

<http://tradition-catholique-occitanie.fr>



Autour de Montpellier	En Aveyron	À Narbonne	À Perpignan
Eglise Notre-Dame de Fatima 1, rue neuve-des-Horts 34690 Fabrègues	Chez M. Berthier 7 rue du bois de l'ours 12450 Ruols (Luc-la-Primaube)	Eglise Notre-Dame de Grâces 5, rue de Belfort 11100 Narbonne	Chapelle du Christ-Roi 113, boulevard Joffre 66 000 Perpignan Tél : 09 86 30 83 34
Chapelle Notre-Dame de la médaille miraculeuse Rue de la chapelle 34 000 Lattes	Chapelle du Sacré-Coeur Château de Cabanous 12100 Saint-Georges-de-Luzençon		
Contact : abbé Louis-Marie Berthe, Prieur louismarie.berthe@gmail.com	Contact : abbé Matthieu de Beaunay debeaunaymatthieu@gmx.fr	Contact : abbé Guillaume Scarcella 07 83 89 46 00	Contact : abbé Lionel Héry 06 33 69 78 08 (uniquement en cas d'urgence sacramentelle)